



Edito

Olliéroises, Olliérois,

Comme de coutume, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même et vos familles, des vœux de renforcement des relations humaines que nous tissons les uns envers les autres. J'y ajoute nos vœux de réussite dans vos activités et vos projets.

Comme de coutume, je débiterai par une petite rétrospective de l'année qui se termine. Plusieurs événements marquants auront laissés leur trace dans notre commune.

Tout d'abord la fermeture par les services du Département de notre caserne de pompiers. Après la colère et la tristesse, vient le temps de l'avenir. Nous n'oublierons pas nos sapeurs-pompiers qui ont si durement bâti ce lieu, qui ont accompli leurs missions sans faille et qui ont toujours répondu présents pour chacun des habitants.

La guerre en Ukraine a obligé de nombreuses familles à être déplacées, comme on dit aujourd'hui. Aux Ollières, nous accueillons, depuis le mois d'avril une famille de 5 personnes puis une seconde est arrivée au mois de mai. Je souhaite remercier toutes les personnes de bonne volonté qui ont permis à ces familles d'être accueillies dans les meilleures conditions possibles.

Au mois d'août, le premier parrainage républicain de la commune s'est déroulé. En effet, le parrainage est une façon de manifester concrètement son soutien aux familles « sans papier ». Ce parrainage avait pour filleuls la famille Kamami et pour marraine Laëtitia Serre, conseillère départementale.

En cette fin d'année, nous avons eu la notification de l'INSEE des chiffres officiels du recensement élaboré en janvier dernier. J'en profite pour renouveler mes remerciements aux agents recenseurs qui ont œuvré durant tout un mois allant à la rencontre des habitants. La commune repasse officiellement la barre symbolique des 1000 habitants, ceci n'était plus arrivé depuis les années 60. Preuve que notre village, avec ses nombreux services est attractif.

En ce qui concerne les investissements, la commune poursuit la réfection des voiries. Cette année, le chemin d'Escoulenc ainsi que le chemin du CFD ont été entièrement refaits. Ces travaux portés par la commune ont coûté 85 000€, la communauté d'agglomération a, quant à elle, subventionnée la partie de la voie verte pour un montant de 25 000€.

L'année 2023 verra ces travaux de voirie se poursuivre, la place du Plot ainsi que la route de la Breure devraient bénéficier de ces derniers.

Nous nous lancerons dans des travaux d'accessibilité du bâtiment de la brigade de gendarmerie. En effet, le projet de reconstruction n'avançant qu'à petits pas, nous nous devons de permettre aux gendarmes de travailler et d'accueillir le public dans de meilleures conditions. Le montant de ces travaux est évalué à 54 500€ hors taxe. Nous avons d'ores et déjà l'assurance de 3 400€ de subventions de la part du SDE 07 ainsi que 19 800€ du Département. D'autres demandes sont en cours. Au cours du mois de novembre, nous avons rencontré le colonel Terrier, commandant le groupement de gendarmerie de l'Ardèche. Il nous a affirmé que le projet de reconstruction d'une nouvelle brigade aux Ollières était une de ses priorités, ainsi le colonel nous a annoncé un début des travaux pour 2024.

Sur ces bonnes nouvelles, je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau BIO et je vous renouvelle tous mes vœux de bonne et heureuse année 2023.

<http://www.lesolliernessureyrieux.fr>
Tel Mairie : 04 75 66 20 45



OPAH

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

POUR VOTRE
HABITAT

BÉNÉFICIEZ D'UN
ACCOMPAGNEMENT ET D'
AIDES FINANCIÈRES
POUR AMÉLIORER
VOTRE LOGEMENT

RÉUNION PUBLIQUE
Vendredi 20 janvier 2023
18h - Salle Polyvalente 105 grand Rue
LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX

AIDES FINANCIÈRES & ACCOMPAGNEMENT
04 75 42 19 99
www.pour-votre-habitat.fr

LES OLLIERES SUR EYRIEUX

SOIiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
ARDÈCHE

RÉNOFUTÉ

PROCVIS

L'Opération de l'Amélioration de l'Habitat lancée en cours d'année (cf Bulletin d'informations janvier 2022) a plusieurs enjeux :

- Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements.
- Adapter le logement au vieillissement de la population.
- Lutter contre l'habitat indigne.
- Favoriser l'amélioration des copropriétés fragiles.
- Revitaliser les centres-bourgs en réhabilitant l'habitat vacant et dégradé.

Les propriétaires privées et bailleurs pourront bénéficier d'aides octroyées par l'Anah, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, et la commune des Ollières.

Pour mieux comprendre ce dispositif et voir si vous pourriez en bénéficier, une réunion publique est organisée :

**vendredi 20 janvier à 18 heures
à la salle des fêtes**

La fibre

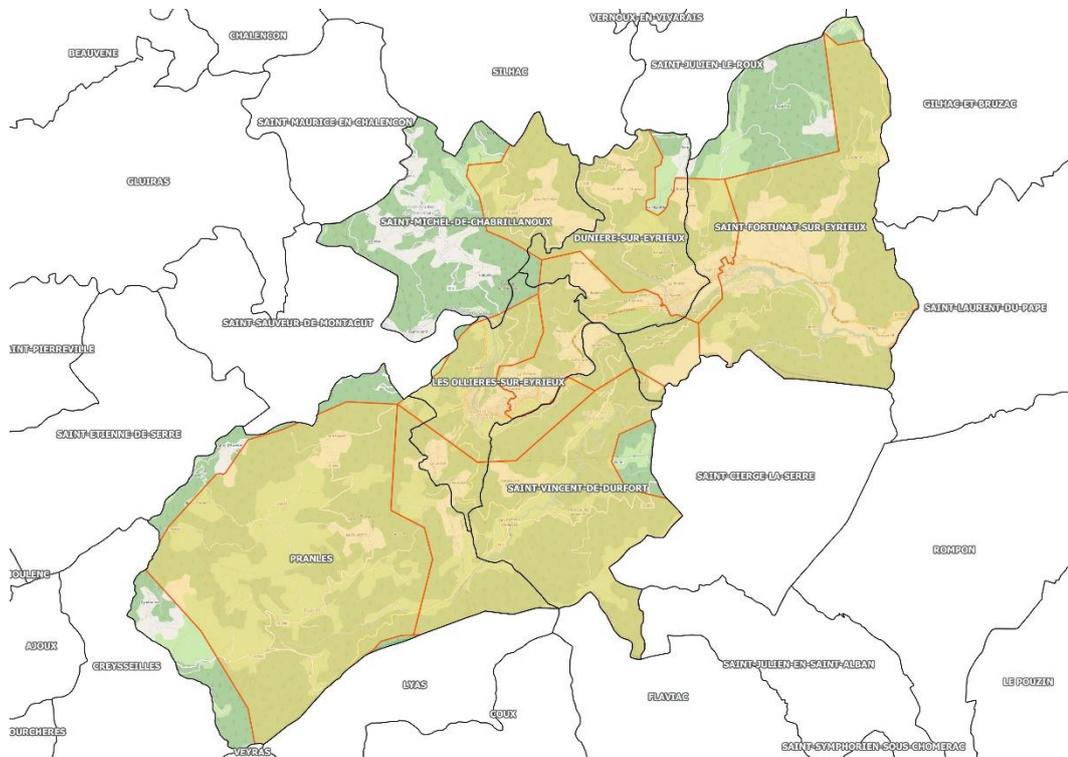
Personne n'a pu rater ce panneau « La fibre arrive ». Le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique a la charge de cette compétence. La fibre, quant à elle, est plutôt en cours de déploiement, c'est-à-dire que des entreprises déroulent la fibre, posent des poteaux si besoin pour leur permettre d'atteindre les points désirés. La commune des Ollières fait partie d'une poche comportant une partie de la commune de Saint Fortunat sur Eyreux et de Saint Michel de Chabrillanoux ainsi que la totalité des communes de Dunière, Saint Vincent de Durfort et Pranles.

Qu'est-ce que la fibre ? La fibre est un fil de verre transparent, plus fin qu'un cheveu, capable de transporter une très grande quantité de données à la vitesse de la lumière. Plus performante, la fibre va progressivement remplacer l'ADSL qui s'appuie sur le réseau téléphonique cuivre.

Quand la fibre arrivera-t-elle ? Sur le site du syndicat Ardèche Drôme Numérique qui gère le projet de fibre depuis le début vous pouvez tester votre adresse pour avoir une idée de livraison...



<https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>



Le local des cantonniers/ sirène

Le bâtiment, situé route de la gare, anciennement caserne des pompiers, rendu à la commune au début de l'été a trouvé une nouvelle activité. En effet, les cantonniers utilisent une partie. Ils bénéficient, ainsi d'un local sécurisé d'environ 85 m2 et ont pu s'installer début Décembre.



Samedi 10 décembre, la sirène, remise en état a retrouvé sa place.

Si les sirènes d'alerte font partie de notre paysage sonore, ceux qui prêtent attention chaque premier mercredi du mois peuvent l'entendre aux environs de midi. Cette sonnerie déclenchée par les cantonniers retentit une fois par mois pour vérifier qu'elle fonctionne correctement.

En effet, les sirènes d'alerte restent toujours le moyen d'avertir la population en cas de danger et ce, depuis la Seconde Guerre Mondiale. Chaque commune en a une pour signaler d'éventuelles catastrophes naturelles ou industrielles : inondations, incendies ou autres, il est essentiel qu'elle soit en parfait et état de marche.



Les festivités

Repas du CCAS



Le 20 novembre dernier s'est déroulé dans la salle du Tissage, le traditionnel "Repas des anciens", enfin des séniors pleins d'entrains. Nous étions en effet nombreux, en cette belle journée riche d'échanges et de convivialité. Les doyens du repas (Me Henria Doutre et M. Aimé Méot) ont été mis à l'honneur durant le discours de madame le Maire, les artistes présents ont pu faire partager leur belle voix et mettre de la bonne humeur.

Toute l'équipe municipale a été très heureuse de partager ce moment autour d'un bon repas, préparé par la boucherie Bolomey, qui réchauffe le cœur et fait du bien.

Alors rendez-vous à l'année prochaine !

Marché de Noël

Le 10 décembre dernier, avec une température dans le thème de la journée, le comité des fêtes organisait son 6^{ème} marché de Noël. De nombreux exposants étaient présents : artisans, créateurs, producteurs. Le vin chaud et autre chocolat ont réchauffé les visiteurs. L'arrivée du père Noël et de ses lutins a fait le bonheur des petits comme des grands. L'après-midi s'est terminé par le tir d'un magnifique feu d'artifice.

Bravo à tous les bénévoles pour cette belle animation.





Dates à retenir :

- Loto de l'UNRPA 22 janvier
- Choucroute dansante du Comité des fêtes le 4 février
- Loto du Sou des écoles le 26 février

Subventions aux associations

Comme chaque année, le dernier conseil municipal porte à son ordre du jour le vote des subventions aux associations. Seules celles ayant déposés une demande accompagnée de leur bilan annuel ainsi que leur budget prévisionnel peuvent en bénéficier.

archers d'Eyrieux aux Serres	500
ASO	1000
comité des fêtes	700 + 300 fête de la musique
coopérative scolaire	700
les enfants de l'Eyrieux	125
sou des écoles	1100
boule olliéroise	125
Les voix de l'Eyrieux	100
Amicale des sapeurs pompiers	125
Eyrieux canoe kayak	300
association sportive collège de l'eyrieux	125
foyer socio éducatif collège de l'eyrieux	250
don du sang	125
eyrieux twirling	125
Eyrieux chats libres	100

Gendarmerie

La brigade de gendarmerie actuelle, construite en 1977, nécessite des travaux de mise aux normes en attendant que le projet de construction d'une nouvelle brigade soit fonctionnel.

Ces travaux consistent à améliorer :

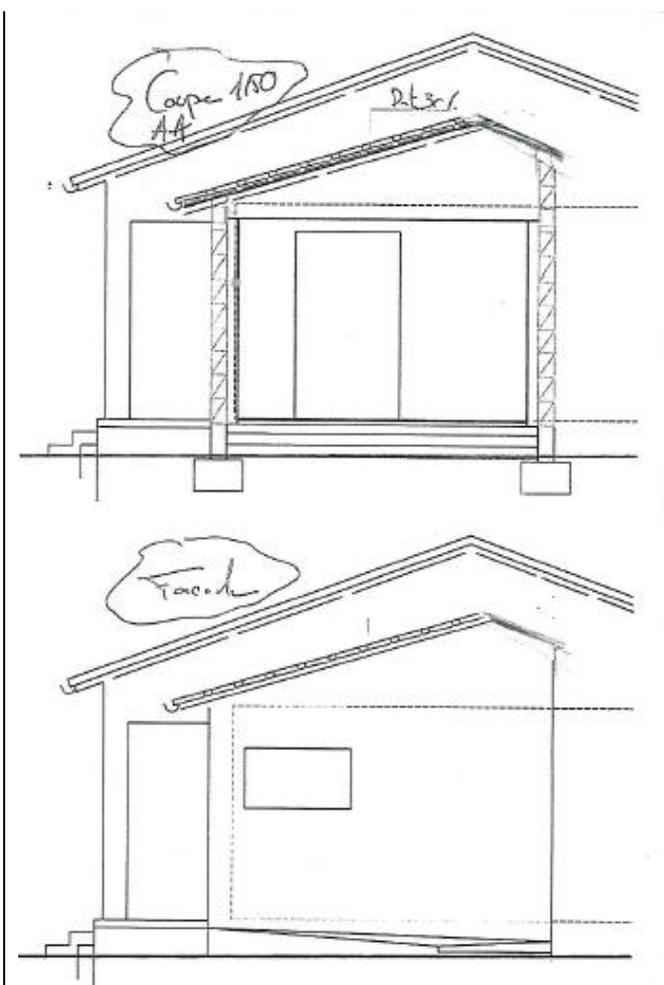
- l'accessibilité du bâtiment avec la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- les performances énergétiques du bâtiment par le remplacement des menuiseries ;
- la réalisation d'un abri pour le stationnement des véhicules.

Les travaux de remplacement des menuiseries ont été réalisés en cette fin d'année 2022 par la SASU ROBERT Moïse.

Les travaux d'accessibilité nécessiteront la création d'une nouvelle entrée qui permettra de transformer l'entrée actuelle en un guichet de services numériques pour que chacun puissent y effectuer ses démarches. Ils seront réalisés par la SEE CHAZAL (gros œuvre), la SASU ROBERT Moïse (menuiseries), GMEA (électricité) ainsi que Seb Déco (plâtrerie, peinture)

Le montant total de l'ensemble ces travaux s'élève à 54 500 €. Au moment de l'écriture de cet article, ce projet est financé à hauteur de 23 200 € : 3 400 € par le SDE07 et 19 800 € par le département.

D'autres financements sont encore en cours d'étude.



Petites infos

- Madame le maire a rencontré le responsable de la distribution du courrier courant novembre. Celui-ci lui a expliqué que les courriers qui ne comporteraient pas le bon adressage ne seraient pas distribués. Aussi, si vous n'avez pas encore régularisé votre changement d'adresse dans les différents organismes, pensez à le faire. Cette non-distribution devrait être mise en place au cours du deuxième trimestre. Pour vos démarches, vous pouvez vous rendre à l'espace France Services au bureau de poste.



- Pour rappel, l'aire de covoiturage se situe sur le parking au carrefour de la route départementale 120 et la route de la gare.



- Les modifications de collecte de déchets, annoncées pour être mises en place en mars 2022 devraient voir le jour en ce début d'année. Les services de la Capca, gestionnaire en la matière, doivent envoyer un courrier aux habitants et afficher des informations sur les containers voués à disparaître.



- Le cinéma L'Image Buissonnière modifie ses horaires. En effet, les séances du mardi se déroulent dorénavant à 19h00. Les séances du vendredi quant à elles restent à 20h30.



- Modification des horaires d'ouverture de la bibliothèque :
 - les mardis de 9h à 11h
 - les mercredis de 14h à 16h
 - les vendredis de 16h à 18h

